Tribunal administratif des marchés financiers
Québec

Contrats de télécommunication mobile

Paragraphe 25 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels
Divulgation des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2023-2024
Trimestre : Avril – Juin

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs en circulation	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition	Coûts de services pour le trimestre
Telus	Téléphones intelligents	11	0	0,00 $	24,04 $